

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

MERCREDI 30 JANVIER 2019 • LUXEMBOURG



5^e ÉDITION

RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS

Quelles sont les bonnes pratiques en 2019 ?



www.ifebenelux.com



Amélie Bry
Conference Manager
abry@abilways.com

Avec des **facteurs** devenus **constants** : **environnement socio-économique** contraint et **contexte réglementaire** de plus en plus complexe, la **responsabilité** des administrateurs ne cesse de s'accroître.

Responsables de la supervision et de la **gestion générale des activités** et préoccupés par les **nombreuses facettes** de leur **mandat**, les administrateurs s'organisent : la fonction se professionnalise et des **bonnes pratiques** se développent. Quel est le **rôle** de l'administrateur en 2019 ? Comment assurer la **qualité** de la **gouvernance** et le **pilotage opérationnel** ? Comment **surmonter** les **situations d'échec** ? Quelles sont les **compétences** nécessaires pour accomplir correctement toutes les missions ? Quels sont les **risques** liés à la prise d'un mandat ?

Le partage des points de vue de nos experts apportera un éclairage nouveau à ces questions pour cette 5^{ème} édition.

Merci par avance,
Amélie Bry

POUR QUI ?

- Présidents, directeurs généraux
- Administrateurs exécutifs et non exécutifs
- Administrateurs du conseil d'administration
- Administrateurs du comité d'audit
- Administrateurs indépendants
- Administrateurs-délégués
- Administrateurs provisoires et mandataires judiciaires
- Dirigeants d'entreprises, gérants
- CEO, top managers
- Membres des comités de direction
- Directeurs juridiques, financiers et administratifs
- Investisseurs institutionnels
- Contrôleurs financiers, Risk Managers
- Actionnaires
- Réviseurs d'entreprises, experts-comptables
- Juristes d'entreprise
- Conseillers juridiques
- Avocats spécialisés, consultants
- Fiduciaires
- Gestionnaires de la conformité, compliance officer
- Courtiers et cadres spécialisés en Assurance pour les administrateurs

POURQUOI ?

- Connaître les droits et les obligations régissant la fonction d'administrateur
- S'informer et prévenir le risque sur la responsabilité fiscale des administrateurs
- Faire progresser les administrateurs dans leur connaissance et compréhension des pratiques de gestion des risques liés à leur fonction.

MÉTHODOLOGIE

- Un programme défini en étroite collaboration avec les intervenants pour répondre aux attentes des professionnels
- Une approche pratique de la matière, au travers d'exemples tirés des expériences de chacun

INTERACTIVITÉ

- La remise d'un support écrit spécialement élaboré pour la formation
- Si vous avez déjà des questions, envoyez un courriel à abry@abilways.com

MERCREDI 30 JANVIER 2019

PRÉSIDENT DE SÉANCE : **Laurence JACQUES**, Avocat à la Cour, **VANDENBULKE**

8h45 Accueil des participants

9h00 Introduction pour le Président de séance

9h15

Quelle est la position de l'administrateur en 2019 ?

- Compétences et responsabilités dans les conseils d'administration
- Quel est l'état de la pratique dans les sociétés ?
- Quelles sont les spécificités pour les sociétés en commandite (SCA/SCS/SCSp) ?
- Impact de la circulaire CSSF 18/698 sur la composition et le fonctionnement des conseils d'administration (pour les AIFM et les non-AIF)
- Quels sont les points d'attention en termes de gouvernance dans un joint-venture ?

Michael Jonas

Counsel

ARENDE & MEDERNACH S.A.

10h15  Case study

Actualités : quels sont les risques en matière de responsabilités civile et pénale de l'administrateur ?

- Quels sont les devoirs et responsabilité des administrateurs envers les actionnaires ? Existe-t-il une responsabilité atténuée des administrateurs dits « fiduciaires » ?
- Dans quelles circonstances les créanciers peuvent-ils engager la responsabilité civile d'un administrateur ? Pour quels montants ?
- L'administrateur face à l'entreprise en difficulté financière : quels sont les bons réflexes ?

Laurence Jacques

Avocat au Barreau du Luxembourg

VANDENBULKE

11h15 Café-networking

11h45  Focus pratique

Les rémunérations des administrateurs : aspects fiscaux et sociaux

- Quelle méthode de rémunération ? quelle fiscalité ? Management fees, salaires, jetons...
- Fraude fiscale : vers une responsabilité personnelle de l'administrateur ? Retenues à la source, impayés TVA : quelles responsabilités pour l'administrateur ?

Denis Van den Bulke

Avocat au Barreau de Bruxelles

Avocat au Barreau du Luxembourg

VANDENBULKE

12h45 Session de questions / réponses

12h30 Lunch

14h15  Retour d'expérience

Quelle est ma responsabilité en tant qu'administrateur ?

- Comment évaluer le fonctionnement du conseil d'administration ?
- Quelles sont mes responsabilités d'administrateur en matière fiscale ? AML ? GDPR ?
- Fonction stratégique, fonction de support, fonction de contrôle
- Quelles sont les nouvelles préoccupations des administrateurs et gérants en matière de gouvernance d'entreprises ?

Xavier PAUWELS

Administrateur

Virginie Lagrange

Independant Director SGBT

ILA BOARD MEMBER

Raymond SCHADECK

Président du Conseil d'Administration

ILA

15h15 Café-networking

16h30

Quels sont les points d'attention de la fonction ?

- Administrateur dans une filiale luxembourgeoise d'un groupe de sociétés : quelle gouvernance des filiales et des relations avec leurs maisons mères ?
- Assurances : quels sont les moyens à la disposition des administrateurs pour limiter leurs risques (polices d'assurance) ? Quels sont les cas d'exclusion de responsabilité ? L'administrateur d'une société holding d'un groupe encourt-il des risques particuliers en cas de défaillance d'une filiale ?
- Activités réglementées – mandats PSF : quels sont les changements de pratiques ? Quelles sont les recommandations de la CSSF ?
- Quelles sont les best practices ?

Anne-Marie Nicolas

Partner

LOYENS & LOEFF

16h45 Séances de questions / réponses

17h00 Clôture de conférence



INFORMATIONS PRATIQUES

IFE est une marque du groupe
ABILWAYS

Scannez ce code
et retrouvez-nous
sur votre
smartphone



Renseignements programme

Amélie Bry – abry@abilways.com

Renseignements et inscriptions

IFE BY ABILWAYS

Rue de la Science, 41 - 1040 Bruxelles

Tél. : +32 (0)2 533 10 20

Fax : +32 (0)2 534 89 81

infoclient-ife@abilways.com

Participation (+ 3 % TVA)

1 jour : 850 € HT

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant : par virement à notre banque - BGL BNP Paribas

IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000 - Code BIC : BGLLLULL, au nom d'IFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Le groupe Abilways (IFE Luxembourg, IFE Belgique, EFE, CFPJ, ISM, ACP FORMATION, PYRAMYD, IDCC, ABILWAYS DIGITAL) est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits.

IFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CGV sont consultables sur notre site www.ifebenelux.lu. Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 02/08/02 sur le respect de la vie privée et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à cette adresse correctionbdd@ifexecutives.com ou par téléphone au +32 2 533 10 20 ou par courrier postal à l'adresse suivante : 41, rue de la Science – 1040 Bruxelles.

J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires du groupe Abilways

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

Date et lieu de la formation

MERCREDI 30 JANVIER 2019 • LUXEMBOURG

Attention : le lieu de la formation est susceptible d'être modifié.

Merci de vous référer à la convocation qui

vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Pour modifier vos coordonnées

Tél. : +32 (0)2 533 10 20 - E-mail : correctionbdd@ifexecutives.com

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées.

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la formation « **RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS** » (code 26400) le mercredi 30 janvier 2019

Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom _____

E-mail* _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

Nom et prénom de votre responsable juridique _____

Société _____

N°TVA _____ Secteur d'activité _____

Effectif site _____

Adresse _____

Code postal Ville _____

Tél _____ Fax _____

N° de GSM _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Signature et cachet obligatoires :

